

LOZERE

SAINT DENIS EN MARGERIDE - Commune

Séance du 24 avril 2026

Membres en exercice : 8

Date de la convocation: 20/04/2026

vingt-quatre avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Vincent CHARDON

Présents : 8

Votants : 8

Présents : Vincent CHARDON, Andrée DOMERGUE, Serge CORNUT, Nadine TICHIT, Joseph TREBUCHON, François PIERRON, Nicole GOUDET, Frédéric PASCAL

Pour : 8

Contre : 0

Représentés :

Abstentions : 0

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Andrée DOMERGUE

Objet : 7.1-Subventions aux associations - DE_2026_023

Le Maire propose au Conseil Municipal de voter des subventions versées aux diverses associations, qui présentent un réel intérêt pour des actions que la commune peut légalement aider, pour un montant global de 2 000.00 € :

AMICALE DES POMPIERS DE SERVERETTE (150,00 €)
AMICALE DES POMPIERS DE SAINT-ALBAN (250,00 €)
ASS. DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT-DENIS (250,00 €)
FNACA CANTON DE ST AMANS (100,00 €)
GENERATIONS MOUVEMENT LA YOYETTE (400,00 €)
LA SAINT HUBERT DE SAINT DENIS (300,00 €)
LES AMIS DU FOUR (100,00 €)
LIGUE CONTRE LE CANCER (150,00 €)

Réserve : 300,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde ces subventions d'un montant de 2 000.00 €. Cette somme est ventilée et imputée à l'article 65748 du budget communal 2026.

Vincent CHARDON
Président de séance

Andrée DOMERGUE
Secrétaire de séance